

Tarifs • Année scolaire 2026-2027

1 LES CONTRIBUTIONS FAMILLES



ÉLÈVE EXTERNE ET DEMI PENSIONNAIRE

FRAIS ANNUELS	Collège	Lycée Général et Technologique	BTS
 Frais de dossier	60,00 €	60,00 €	75,00 €
 Contribution familiale	860,00 €	1 020,00 €	1 550,00 €
 TOTAL ANNUEL Inscription	920,00 €	1 080,00 €	1 625,00 €

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

 Frais d'inscription ou de réinscription (Acompte sur facture)			
Acompte contribution familiale	200,00 €	200,00 €	225,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	200,00 €	200,00 €	225,00 €
 Solde de la facture (Prélèvement mensuel)			
Prélèvement d'octobre à mai (8 mois)	90,00 €	110,00 €	175,00 €



La contribution des familles sert principalement à couvrir les dépenses liées à la construction et la rénovation des bâtiments scolaires, à l'enseignement religieux (animation pastorale), à des projets éducatifs et culturels propres à l'établissement et à l'acquisition de certains équipements. Si une classe de découverte ou un voyage scolaire est organisé en France ou à l'étranger, les modalités financières sont communiquées aux parents d'élèves concernés.



2 LES PRESTATIONS ANNEXES À LA SCOLARITÉ



2.1 – LA RESTAURATION

	Collège	Lycée Général et Technologique	BTS
Prix du repas demi-pension	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Repas occasionnel	9,00 €		



2.2 – LA COTISATION APEL

L'association des parents d'élèves (APEL) représente les parents auprès de la direction de l'établissement, de l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement et apporte aux familles un ensemble de services. L'adhésion à l'APEL inclut l'abonnement à la revue mensuelle "Famille et Education".

COTISATION association des parents d'élèves (APEL) volontaire

	Collège	Lycée Général et Technologique	BTS
 A régler à l'ordre de l'APEL	27,00 €	27,00 €	27,00 €



L'adhésion à l'APEL est volontaire.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL, vous devez faire part de votre refus d'adhésion **avant le 1^{er} octobre**.